

MAIRIE de PRUNIERES

Les Clots

05230 PRUNIERES

Téléphone : 04.92.50.65.89

Télécopie : 04.92.50.33.08

Email : mairiedeprunieres@wanadoo.fr

Compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du Lundi 14 Avril 2008

Suite à la convocation adressée par M. Le Maire à tous les conseillers municipaux, et affichage en mairie, cette réunion s'est déroulée le Lundi 14 Avril 2008 dans la salle du conseil.

Présents : Mmes et Mrs ARNAUD-BLANC-DOUSSOT-DURAND-FUSINA-GIRARD-GLEIZES-GUIEU-HILBERT-MARSEILLE-

Absente excusée : Mme REYMOND

Secrétaire : Mme GLEIZES

M. Le Maire remercie les conseillers de leur présence et ouvre la séance à 8h30

A - Points à l'ordre du jour :

1. Détermination des 4 taxes pour 2008 :

M. Le Maire expose qu'il ne souhaite pas augmenter plus que raison, pour 2008, les taxes locales. A l'unanimité, les élus votent pour une augmentation limitée à 1%.

2. Examen du budget 2008 :

M. Le Maire présente le projet de budget 2008 préparé en collaboration avec l'adjoint aux finances, M. Pierre DOUSSOT, et l'assistance de la secrétaire de mairie.

Budget de la commune :

- Recettes investissement : 277 713,06 Euros
- Dépenses investissement : 277 713,06 Euros
- Recettes fonctionnement : 323 279,05 Euros
- Dépenses fonctionnement : 323 279,05 Euros

M. Le Maire soumet au vote ce budget qui est adopté à l'unanimité des élus.

MAIRIE de PRUNIERES

(Suite)

Budget du CCAS :

- Recettes investissement : 383,40 Euros
- Dépenses investissement : 383,40 Euros
- Recettes fonctionnement : 2 779,71 Euros
- Dépenses fonctionnement : 2 779,71 Euros

M. Le Maire soumet au vote ce budget qui est adopté à l'unanimité des élus.

Budget de l'école :

- Recettes : 11 117 Euros
- Dépenses : 11 117 Euros

M. Le Maire soumet au vote ce budget qui est adopté à l'unanimité des élus.

Budget de l'eau :

- Recettes investissement : 171 550,41Euros
- Dépenses investissement : 171 550,41 Euros
- Recettes fonctionnement : 69 780 Euros
- Dépenses fonctionnement : 69 780 Euros

M. Le Maire soumet au vote ce budget qui est adopté à l'unanimité des élus.

3. Délégations du conseil municipal à M. Le Maire :

Pour des motifs de bonne administration de la commune, les élus votent à l'unanimité que les pouvoirs et attributions définis par l'article L.2122-22 du CGCT sont délégués au maire.

4. Election d'un membre au Conseil de Développement auprès du Pays Sud :

M. BLANC Yves est élu à l'unanimité des conseillers.

5. Ecole :

M. Le Maire indique aux élus qu'il a pris contact avec l'inspecteur de l'éducation nationale, et que ce dernier lui a confirmé que l'école de Prunières serait bien ouverte à la rentrée de 2008, mais a été très réservé sur la rentrée 2009.

M. Le Maire demande à la commission chargée des affaires scolaires de procéder à un recensement des enfants scolarisables en 2008, 2009 et 2010. Un point sera fait au prochain conseil par Mme GLEIZES.

Les élus donnent leur accord à la scolarisation en l'école de Prunières de la fille de Mr et Mme DEVAUX, de Chorges.

6. Projet « Aire de Loisirs de La Bascule »

M. Le Maire fait part aux élus d'un projet travaillé en concertation avec les adjoints et l'agent communal. Ce projet consiste en l'aménagement des terrains de La Bascule, qui seront des terrains de jeux pour les enfants et des terrains de boules. Ces terrains seront dotés d'un éclairage public automatisé.

MAIRIE de PRUNIERES

(Suite)

Le montant prévisionnel des travaux est d'environ 18 000 Euros.

Les élus autorisent M. Le Maire à lancer des consultations, à rechercher les subventions, et à réunir la commission d'appel d'offres pour analyser les offres, choisir les entreprises, et passer les commandes.

7. Aspersion :

M. Le Maire fait part aux élus des couts de plus en plus élevés des travaux d'entretien des réseaux d'aspersion. Ceux ci sont vétustes, et en très mauvais état.

De plus, les travaux d'entretien monopolisent plus de 80% du temps de l'agent communal entre Mai et Septembre.

Il est demandé à la commission des affaires agricoles de se réunir pour examiner ce sujet. M.DURAND fera un point lors du prochain conseil.

8. Salle polyvalente :

M. Le Maire propose de moderniser et d'adapter les conditions d'utilisation de la salle polyvalente, qui datent des 19/01/84 et 20/12/92.

Les élus donnent leur accord sur le nouveau règlement d'utilisation de la salle et décident des tarifs :

- Location : 100,00 Euros
- Caution : 150,00 Euros

B - Questions diverses :

Horaires ouverture mairie :

M. Le Maire indique aux élus que les horaires d'ouverture au public de la mairie sont :

- Lundi 14h/16h
- Jeudi 11h/12h
- Samedi:10h/12h

SMADESEP:

Suite à une directive du préfet, la délégation de gestion des rives du lac, jusqu'à la cote 784 a été confiée au SMADESEP.

Les élus regrettent cette décision préfectorale qui nous prive de la propriété du ponton.

Le SMADESEP va agrandir le ponton actuel. M. Le Maire a demandé au SMADESEP qu'au moins 20% des places de ce ponton soient réservées en priorité aux habitants de Prunières. Les demandes devront être formulées auprès du club de la gendarmerie avant le 1^{er} Juin.

Conseil d'école :

Les membres de la commission municipale des « Affaires Scolaires » participeront le Mardi 22 Avril à 16h45 à ce conseil, et feront un compte rendu lors de la prochaine réunion du Conseil Municipal.

MAIRIE de PRUNIERES

Lotissement :

Nous avons reçu un refus administratif de la DDE suite au dossier présenté. Ce sujet sera à l'ordre du jour du prochain conseil municipal.

M. Le Maire prendra conseil auprès de la préfecture pour avoir un avis sur les conditions de vente des lots.

ADSL :

Les travaux d'installation des antennes sont en cours, et le réseau devrait être opérationnel début mai 2008. *(Pour mémoire, il convient de rappeler que ces travaux ont été financés à 100% par la Communauté de Communes).*

Suite à négociations avec l'opérateur WIZEO, la commune a obtenu la gratuité des accès au réseau pour la mairie et pour l'école.

Une information sera prochainement diffusée par WIZEO pour faire part aux personnes intéressées des modalités et des couts pour un raccordement à ce réseau local.

Site INTERNET

Les élus donnent leur accord pour la mise en place d'un site internet «www.prunieres.fr », et autorisent M. Le Maire à passer commande à la société SAS NET 15, aux conditions de l'offre du 8 avril 2008.

SIVU :

M. Yves BLANC a été élu vice-président du SIVU.

Une nouvelle réunion est programmée le 23/04/2008, avec « la police de l'eau » pour faire un point sur le fonctionnement de la station.

Mandement :

M. Jean Claude DOU, maire de Puy St Eusèbe, a été élu président du mandement en remplacement de M.GLEIZE Adrien. Les représentants des communes ont prévu de programmer les prochaines réunions dans les communes du mandement.

Communauté de Communes :

M. Victor BERENGUEL a été réélu à la présidence de la Communauté de Communes.

Mme Dominique GIRARD et M.Robert GUIEU ont été élus titulaires représentant la Communauté de Communes au sein du SMICTOM

Mme Martine MARSEILLE a été élue titulaire représentant la Communauté de Communes au sein de l'OTI, *Office du Tourisme Intercommunal.*

Caisson réfrigéré :

Chaque commune devra participer au financement de la mise en place et de l'entretien d'un caisson réfrigéré, sis à Chorges, pour les cadavres des animaux.

L'ordre du jour et les questions diverses étant épuisés, la séance est levée à 12h15

MAIRIE de PRUNIERES

(Suite)

MAIRIE de PRUNIERES

(Suite)